

→ Objectif

- Mieux comprendre l'enjeu du respect des distances de sécurité.
- Maîtriser son véhicule.
- Anticiper et prévenir les risques.
- Avoir des notions sur les aspects techniques et dynamiques d'un véhicule.

→ Guide de lecture

Exemple

23 % des conducteurs circulent à moins de 2 secondes du véhicule qui les précèdent.

Définition

« **DISTANCE DE SÉCURITÉ** » est le terme employé par le **code de la route**

OU

« **DISTANCE INTER-VÉHICULAIRE** » : c'est, en réalité, un **intervalle de temps** séparant deux véhicules qui se suivent

► Le **TEMPS INTER-VÉHICULAIRE** est donc le temps qu'il faudrait au véhicule suiveur, hors toute action correctrice, pour percuter le véhicule suivi si celui-ci pilait instantanément sur place. Ce temps se mesure en secondes. Le seuil de l'infraction (hors poids lourds) est à 2 secondes.

Source : La sécurité routière en France. ONISR

→ Pour aller plus loin

Ce que dit le code de la route

L'article R. 412-12 du Code de la route stipule que :

« LORSQUE DEUX VÉHICULES SE SUIVENT, LE CONDUCTEUR DU SECOND DOIT MAINTENIR UNE DISTANCE DE SÉCURITÉ SUFFISANTE POUR POUVOIR ÉVITER UNE COLLISION EN CAS DE RALENTISSEMENT BRUSQUE OU D'ARRÊT SUBIT DU VÉHICULE QUI LE PRÉCÈDE ».

Cette distance est d'autant plus grande que la vitesse est élevée. Elle correspond à la distance parcourue par le véhicule pendant un délai d'au moins deux secondes.

Afin d'évaluer le respect de cette mesure par les conducteurs et son évolution dans le temps, l'Observatoire national interministériel de sécurité routière (ONISR) procède depuis 2002 à des mesures.

32 883 points pour « non-respect des distances de sécurité » ont été retirés en 2018 (+ 17,4 %) par rapport à 2017).

20 752 infractions pour « conduite d'un véhicule sans laisser une distance de sécurité avec le véhicule qui précède » ont été relevées en 2018, en augmentation de 9 % par rapport à 2017.

Le temps inter-véhiculaire en fonction du type de réseau

C'est sur le **réseau autoroutier** que la proportion des temps inter-véhiculaires courts est la plus élevée.

Par contre, c'est sur les **routes nationales et départementales** que la proportion des temps inter-véhiculaires très courts est la plus élevée, notamment en situation de trafic dense.

LES DISTANCES DE SÉCURITÉ RESTENT MAL RESPECTÉES

D'après l'observatoire de la SANEF¹, 23 % des conducteurs ne respectent pas les distances de sécurité. Alors que les chantiers sont annoncés au moins 800 m avant, 47 % des poids lourds changent de voie à moins de 400 m du début du balisage, 10 % à moins de 100 m et 5 % au début.

→ Bibliographie

La sécurité routière en France. Bilan de l'année 2018. ONISR.

¹<https://www.sanef.com/fr/actualites/observatoire-comportements-2018>